

## DOMAINE TERMITES METROPOLE (CONTINUE)



Formation à distance synchrone (en visioconférence)



7 heures

### TARIF PUBLIC

A partir de 265,00 €

### DÉLAI D'ACCÈS

Entre 15 jours et 90 jours suivant programmation au planning annuel

### NATURE DE L'ACTION

PAC : Action de formation permettant de favoriser le développement des compétences des travailleurs

### PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION

Evaluation des acquis par passage d'un QCM en fin de formation. Il s'agit d'une formation permettant d'approfondir les connaissances du diagnostiqueur, informer des changements réglementaires et des nouveautés techniques et technologiques.

La validation de cette formation continue permet d'établir l'attestation de formation réglementaire à produire à l'Organisme de Certification

### FORMALISATION

Attestation de formation à remettre à l'Organisme Certificateur (accrédité par le Cofrac)

### PARTICIPANTS

Nombre maximum : 15



### PUBLIC

Toute personne qui souhaite valider sa formation continue dans le cadre du domaine termite.



### PRÉREQUIS

Avoir déjà été certifié dans le domaine Termite

Disposer d'un terminal type ordinateur ou tablette et d'une connexion internet



### OBJECTIFS

Répondre aux exigences de formation continue dans le domaine termite selon l'arrêté du 24 décembre 2021.

Savoir appliquer une méthodologie de réalisation des états relatifs à la présence des termites dans le bâtiment et utilise les outils adaptés à l'activité ; Savoir rédiger des rapports en langue française qui constituent la matérialisation des contrôles effectués.





## PROGRAMME

Conforme à l'arrêté du 24 décembre 2021 dans le domaine Terme applicable en France Métropolitaine : les différentes structures des principaux systèmes constructifs, la terminologie technique tout corps d'état et la terminologie juridique du bâtiment en rapport avec le bois ; la biologie des termites présents sur le territoire concerné ; les techniques de construction, les problèmes et pathologies du bâtiment ; les textes réglementaires sur le sujet ; le bois et matériaux dérivés, ses agents de dégradations biologiques, sa durabilité naturelle et conférée, et ses applications en construction ; les notions relatives aux différentes méthodes et moyens de lutte contre les termites, méthodes préventives et curatives ; les équipements nécessaires au bon déroulement de la mission.



## FORMATEURS

Formateurs salariés ASE Formation et/ou formateurs partenaires, experts dans le domaine, ayant une expérience dans le diagnostic (entre 5 ans et 15 ans), ainsi que dans la formation au métier du diagnostic (min 5 ans).  
(Liste des formateurs avec titres et qualités fournie sur demande)



## MOYENS PEDAGOGIQUES

Projection numérique des supports (diapositives commentées, exposés, cas pratique, schémas dynamiques), partage d'expérience terrain, Quiz  
Matériel requis : ordinateur (type PC ou tablette), connexion internet, caméra et microphone



## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les formations Ouvertes à Distance peuvent être suivies par un public disposant d'un handicap physique (hors handicap visuel ou auditif) à l'aide d'un terminal type ordinateur fixe / portable ou une tablette tactile. Un système audio type enceintes est nécessaire pour suivre la formation.

Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits> ou sur [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)

Pour toute question notre référent Handicap reste joignable au 04.66.21.21.46.



## SATISFACTION

Taux de satisfaction :



Taux de réponse : 77% (17 participants ont répondu / 5 n'ont pas répondu)



ASE FORMATION

5 Avenue de la Dame – ZONE EURO 2000 – 30132 CAISSARGUES

SIRET 44781273600026 - Déclaration d'activité 91300304330 (Occitanie)

[ASE-FORMATION.COM](http://ASE-FORMATION.COM)



04 66 21 21 46

